

O'BROTHER PRÉSENTE
UNE PRODUCTION MAKINTOSH FILMS



ON VOUS CROIT

MYRIEM AKHEDDIOU LAURENT CAPELLUTO NATALI BROODS

UN FILM DE
CHARLOTTE DEVILLERS & ARNAUD DUFEYS



ON VOUS CROIT

UN FILM DE
CHARLOTTE DEVILLERS ET ARNAUD DUFEYS

2025 - BELGIQUE - 4:3 - 5.1
DURÉE : 1H18

AU CINÉMA LE 12 NOVEMBRE

matériel presse téléchargeable sur www.obrother.be

RELATIONS PRESSE

Valérie Depreeuw
valerie.depreeuw@gmail.com
+32 479 21 87 41

DISTRIBUTION

O'BROTHER DISTRIBUTION
Vivien Vande Kerckhove
vivien@obrother.be
+32 477 64 90 88



SYNOPSIS

Aujourd'hui, Alice se retrouve devant une juge et n'a pas le droit à l'erreur. Elle doit défendre ses enfants, dont la garde est remise en cause. Pourra-t-elle les protéger de leur père avant qu'il ne soit trop tard ?

ENTRETIEN AVEC CHARLOTTE DEVILLERS ET ARNAUD DUFEYS

ON VOUS CROIT aborde des thématiques profondément contemporaines et sensibles. Comment avez-vous trouvé l'équilibre entre la réalité des violences familiales et la fiction cinématographique ?

Dès le départ de l'écriture, nous nous sommes rendus compte à quel point dans les parcours de justice, les audiences sont naturellement structurées selon les mêmes ingrédients qu'un film de fiction ou une pièce de théâtre : l'ordre dans lequel s'effectue les prises de paroles permet une tension croissante, avec des révélations progressives. L'audience a donc été retrans-

crite selon les différents récits que nous avons recueillis et qui ont tous certaines similitudes. Ce que nous avons davantage fictionnalisé, c'est les scènes qui précèdent et qui suivent cette audience. Nous les avons construites de manière à s'immerger au maximum dans le parcours émotionnel d'Alice, entre son sentiment initial de culpabilité et la réappropriation de son rôle de mère à la sortie de l'audience.



Le film s'inspire de votre expérience, Charlotte, en tant qu'infirmière. Comment cette expertise a-t-elle façonné l'écriture et la mise en scène de l'histoire ?

Le film s'inspire en effet de mon expérience d'infirmière, mais également de femme et de mère. Il y a des similitudes entre mon travail d'infirmière et celui de la mise en scène : en tant que soignante, mes outils principaux sont aussi l'observation et l'écoute. Comprendre les histoires des patients et pouvoir les communiquer à une équipe pour les traiter est déjà quelque chose qui fait partie de mon quotidien. Ce sont des éléments qui ont permis de nourrir à la fois l'écriture et la mise en scène.

Vous mentionnez l'importance de la justice dans ce récit. Pourquoi était-il crucial pour vous de montrer cette lutte juridique et ses complexités dans le film ?

Pour nous, il était crucial de montrer à quel point la longueur, la répétition et la multiplication des procédures judiciaires peuvent amplifier les traumatismes. Dans notre histoire, comme souvent dans la réalité, les enfants qui sont contraints de revivre sans cesse ce qu'ils ont

subi, tout en voyant leur parole mise en doute, finissent par se dire qu'on ne les protège pas. Il faut pouvoir s'imaginer aussi le temps à hauteur d'enfant : à leur échelle, le sentiment de durée est encore beaucoup plus fort. Les procédures de justice longues, répétitives et non adaptées à eux créent de multiples conséquences que toute la société doit ensuite prendre en charge. Dans le cas de notre histoire, il s'agit de conséquences médicales, de sentiment de révolte et surtout d'un lien fragilisé qui altère la relation avec ses enfants. C'est toute la cellule familiale qui a explosé. Nous voulions rendre compte qu'en plus d'être traumatisées par les agressions sexuelles, de nombreuses victimes le sont aussi par le fait de ne pas être crue ou protégée lors des procédures judiciaires.

Vous avez choisi de tourner une fiction et non un documentaire. Pourquoi ce choix, et que permet-il selon vous de raconter que le documentaire n'aurait pas pu ?

Sur un sujet aussi intime et délicat, écrire une fiction était pour nous une manière d'ajuster chaque détail de notre propos et de notre mise en scène sans exposer de véritables victimes



à l'écran. Éthiquement, nous ne pouvions pas imaginer filmer des enfants qui racontent leur propre vécu.

La scène centrale du film est une prise continue tournée en temps réel pendant 55 minutes. Comment vous est venue cette idée de mise en scène ?

C'est un choix qui découle de plusieurs réflexions menées en amont du tournage. Tout d'abord, nous voulions que les acteurs soient le plus possible mis dans des conditions proches du réel. Lorsqu'une audience a lieu, il n'y a qu'une chance. On a beau l'avoir très bien préparé avec son avocate, cela n'aura lieu qu'une seule fois. Il s'agissait donc de laisser le jeu des acteurs se déployer librement et avec la plus grande intensité possible, au point d'oublier qu'ils jouaient et de réagir spontanément aux actions et réactions des autres, sans jamais savoir ce qui va survenir, comme dans la réalité. Pour les avocats qui n'avaient jamais joué face à la caméra, c'était aussi une manière de ne pas leur demander de refaire trop de fois la même prise. Par ailleurs, nos moyens financiers limités nous ont imposé un tournage sur une durée très courte. Tourner cette scène centrale en une prise continue et à trois caméras nous a permis de conclure le tournage en seulement 13 jours.

Comment l'avez-vous préparée pour obtenir cette intensité, cette authenticité ?

Au moment des castings, nous avons remarqué que l'interaction entre acteurs professionnels et non professionnels fonctionnait très bien. De ce fait, nous voulions envisager le tournage de cette scène très écrite comme une véritable audience. Pour y parvenir, nous avons organisé des séances de jeu en improvisation entre avocats et acteurs afin qu'ils puissent se rencontrer comme s'ils étaient dans le cas de prises de contact préliminaires qui pourraient avoir lieu avant une audience. Cela leur permettait de se rencontrer, de développer une relation et d'échanger sur les enjeux liés à l'audience. À contrario, nous n'avons pas voulu préparer quoi que ce soit entre Myriem et Laurent car nous voulions créer une vraie distance entre eux. Lors du tournage, nous avons adopté deux

approches distinctes pour notre direction d'acteurs : les acteurs professionnels ont étudié leur texte de manière précise, au mot près, tandis que les avocats ont préparé la scène comme dans leur pratique professionnelle. Cette méthodologie a permis à chaque acteur d'aborder son rôle avec ses propres repères.

En tant que duo de réalisateurs, homme et femme, comment vos visions et approches se sont-elles enrichies mutuellement pour traiter un sujet aussi délicat avec justesse ?

Le fait que nous soyons deux à la réalisation et qui plus est un duo homme-femme était, selon nous une chance pour traiter un sujet si complexe. Pour être au plus juste, on avait besoin d'être deux, d'échanger beaucoup et de participer ensemble à des rencontres avec les victimes. Nous avons aussi assisté ensemble à des audiences et les discussions que nous avions à la sortie étaient très importantes pour étayer nos propos et envisager la mise en scène. En étant deux et en échangeant très régulièrement à propos de notre film, de son sujet et de l'actualité qui y est liée, nous restons toujours en perpétuelle réflexion.

Pourquoi avoir choisi de travailler avec de vrais avocats ?

Nous savions que collaborer avec de vrais avocats nous permettrait de gagner en temps et en authenticité. Ils maîtrisaient déjà les thématiques et connaissaient mieux que nous les codes de la Justice et les mots juste à utiliser. Leur manière de s'exprimer, de poser leurs mots et leur posture font déjà partie d'eux, c'est intrinsèque à leur métier. Retranscrire cette précision avec des acteurs professionnels aurait nécessité un travail considérable que notre calendrier et nos moyens ne permettaient pas. Lors des castings, les essais d'improvisation que nous avons effectués entre Myriem et les avocats nous ont immédiatement confirmé que cette idée était la bonne : on a tout de suite perçu à quel point cela renforçait l'authenticité des interactions.

Comment les acteurs ont-ils réagi à ce parti-pris ?
On a eu l'impression que tous, qu'ils soient ou

non acteurs professionnels, étaient assez ravis de ce dispositif car ils pouvaient s'appuyer sur les acquis et la réalité du métier des uns et des autres : les acteurs étaient fascinés par l'éloquence des avocats qui jouaient en impro et les avocats impressionnés par la maîtrise du texte et des émotions des acteurs.

Le film se concentre sur le point de vue de la mère, Alice. Comment avez-vous travaillé pour capturer la nuance et la profondeur de son combat intérieur et extérieur ?

Nous avons beaucoup échangé avec Myriem sur le vécu des mères qui luttent pour protéger les enfants, les mères protectrices. L'idée était de nourrir sa perception du personnage et son interprétation en partageant avec elle les témoignages qui ont alimenté notre écriture. Comme précisé dans la question, il y avait deux types de combat : celui d'abord extérieur, physique, la manière dont elle se comporte et est en mouvement dans l'espace dans les scènes qui précèdent et qui suivent l'audience. Pour cela, Myriem a très vite évoqué l'idée d'une mère louve et on a développé le comportement physique du personnage autour de cela, en allant même jusqu'à intégrer dans le scénario

tout un vocabulaire autour de l'instinct animal d'Alice. Pour l'audience, là où on devait avoir accès à son combat intérieur, on a réfléchi à la mise en scène de la parole en faisant le choix de rester longtemps sur des plans d'écoute, principalement en gros plan sur Alice qui subit la prise de parole des autres sans pouvoir intervenir. Pour sa prise de parole qui dure tout de même environ 25 minutes, on a demandé à Myriem d'étudier son texte au mot près sans cadencer d'intention, de manière à ce que l'on puisse explorer des moteurs de jeu complètement différents d'une prise à une autre.

Le film propose une critique subtile du système judiciaire tout en montrant des juges et avocats progressistes. Comment avez-vous navigué au sein de cette tension pour éviter un discours manichéen ?

Nous voulions que chaque personnage porte sa propre vérité, qu'ils soient les plus réalistes, nuancés et singuliers que possible. Dans la vie, il y a une pluralité d'avis et une multitude de personnalités. On voulait en représenter plusieurs qui puissent offrir un panel de ce que l'on a pu observer ou entendre au cours de notre travail de repérage et de documentation.





Pour que chacun des acteurs puisse l'incarner, la question principale à leur poser était : quelle est la vérité que tu défends au cours de cette matinée d'audience ? En ce qui concerne plus particulièrement la juge, il était pour nous crucial de la présenter comme une figure féminine progressiste qui laisse la parole de manière prolongée et égalitaire à chacun, en empêchant les rapports de force et d'intimidation. Nous souhaitons qu'elle incarne l'importance de faire bouger les lignes dans une institution comme la Justice, où les évolutions se font souvent de manière lente et complexe.

La présomption d'innocence est un principe fondamental, mais elle peut soulever des tensions particulières dans le contexte des violences familiales. Comment avez-vous exploré cette dimension dans le film tout en maintenant un équilibre narratif et éthique ?

Pour nous, il n'a jamais été question de construire un film dans lequel le suspense tournerait autour de la question de savoir qui est victime et qui est coupable. Nous ne souhaitons pas remettre en question l'importance de la

présomption d'innocence. Notre réflexion s'est plutôt concentrée sur une autre tension fondamentale : dans les cas impliquant la parole des enfants, le principe de précaution ne devrait-il pas primer, comme de nombreux juges de la jeunesse progressiste le préconisent aujourd'hui ? Les enfants, contrairement aux adultes, ne peuvent pas maintenir des mensonges complexes et cohérents sur une longue durée. En prenant cela en compte, une question essentielle se pose : qu'est-ce qui est le plus grave ? Prendre un infime risque de se tromper sur la culpabilité d'un adulte ou exposer un enfant à la possibilité, bien plus lourde de conséquences, de subir des maltraitances ou des violences sexuelles ?

Myriem Akheddiou livre une performance centrale dans le rôle d'Alice. Qu'est-ce qui a guidé votre choix pour ce rôle, et comment s'est déroulé votre travail avec elle ?

Nous avons écrit le rôle en pensant à Myriem Akheddiou, avec laquelle Arnaud avait déjà travaillé. Dès l'écriture, nous parvenions déjà à l'imaginer dans tous les états et toutes les

réactions du personnage. Elle n'était pas au courant que nous écrivions en pensant à elle mais lorsque nous lui avons proposé le rôle, elle le voulait à tout prix et avait même peur que nous changions d'avis ! Nous avons préparé le travail avec elle sous forme d'impro comme on en a déjà parlé, mais aussi en discutant du sujet et en lui partageant les témoignages les plus précis et détaillés que nous avions, afin qu'elle puisse s'appuyer sur certains éléments très concrets pour préparer son interprétation. Après cela, Myriem est très autonome dans la prise en charge de son rôle, elle a aussi ses méthodes et son jardin secret.

Comment Laurent Capelluto a-t-il réagi à ce personnage du père que vous lui avez proposé ? Comment a-t-il abordé le rôle, quelle était sa marge de manœuvre ?

Pour Laurent, accepter ce rôle n'a pas été une décision aussi facile et évidente que pour Myriem. En tant qu'homme, incarner un personnage comme celui-ci n'est pas évident, dans un contexte de prise de conscience collective en ce qui concerne les agressions sexuelles. D'après ce que Laurent nous a confié, ce qui a fait basculer sa décision, c'est la scène dans laquelle le père réalise l'impact de ces actes par le fait qu'il ne peut plus offrir de cadeaux à ses enfants. Dès nos premières discussions, Laurent a posé beaucoup de questions sur le personnage. Il voulait comprendre ce que cet homme avait fait exactement à son fils et à sa famille. Pour quelles raisons ? Quelles croyances ou justifications ce personnage pouvait-il se construire pour vivre avec lui-même ? Nous lui avons proposé d'approcher son rôle comme s'il était totalement innocent. Cela nous semblait non seulement plus facile pour lui, mais surtout plus pertinent pour la justesse et la force de son interprétation.

Natali Broods incarne la juge. Comment avez-vous travaillé ce rôle avec elle pour refléter les défis et responsabilités de son personnage ?

Nous avons beaucoup discuté avec Natali de la manière dont nous avons été marqués par les différents juges pour enfants que nous avons rencontrés. Ils ont une conscience accrue de

l'importance d'écouter la parole, de laisser s'exprimer les émotions et de recadrer de manière douce et respectueuse les débordements. Natali partageait directement avec nous l'importance de ne pas réduire ce personnage à un rôle fonctionnel. Pour que nous ayons les mêmes références, nous lui avons suggéré de lire le livre Défendre les enfants, écrit par le juge français Édouard Durand. En parallèle, Natali a aussi rencontré une juge avec laquelle elle a pu échanger. Elle a assisté à plusieurs audiences qui lui ont permis de s'imprégner de la gestuelle et des comportements caractéristiques, qu'elle a ensuite intégrés dans son jeu. Natali a beaucoup travaillé la manière de poser chacun de ses mots, ce qui correspond à l'idée que chaque mot de la juge a un poids : ils sont mesurés et choisis, ils ont un réel impact.

Comment s'est déroulé le travail avec les enfants ? Comment avez-vous travaillé avec eux pour traiter un sujet aussi sensible tout en préservant leur bien-être ?

Avec Adèle qui interprète Lila, nous l'avons abordé comme avec les adultes, en lui soulignant l'importance de créer une relation de confiance et de complicité avec son frère de fiction, Ulysse (Etienne). Nous les avons fait jouer ensemble et avons demandé à Adèle de toujours être la force motrice du jeu, afin qu'Ulysse n'ait qu'à réagir dans les scènes. Avec Ulysse, nous avons abordé le jeu d'acteur comme un véritable jeu, au sens strict du terme : pour chaque prise, il avait un objectif précis à atteindre, il devait y parvenir uniquement à l'aide des mots et des gestes que nous lui avions indiqués. Nous lui avons demandé de ne pas étudier son texte à l'avance : nous lui expliquions avant chaque prise ce qu'il se passait et se disait dans la scène. Pendant la préparation de son rôle, Ulysse nous a posé une question essentielle : "Qu'est-ce qu'il a fait, le père" ? Alors nous avons pris conscience de l'importance que cela avait pour lui de comprendre les enjeux de l'audition, et on lui a expliqué avec des mots adaptés à son âge. Les enfants ont la capacité de comprendre et il y a d'ailleurs des outils de prévention créés pour cela (notamment le livre de Mai-lan Chapiron, « Le loup » et sa vidéo de prévention). C'est nous, les adultes, qui sou-

vent craignons d'aborder ces sujets. Après avoir répondu aux questions d'Ulysse, nous avons d'ailleurs senti qu'il comprenait beaucoup mieux ce que nous attendions de lui.

Le titre *ON VOUS CROIT* est fort et engageant. Que signifie pour vous ce message, et que souhaitez-vous qu'il suscite chez le spectateur ?

"On vous croit" signifie qu'en tant qu'adultes, nous devons écouter la parole des enfants, la prendre en considération et la protéger, sans quoi ils n'osent plus parler. On ne cesse de dire aux enfants qu'il est important qu'ils s'expriment mais bien souvent, lorsqu'ils le font, on ne les prend pas au sérieux, on remet leur parole en doute. Dans notre film, la mère fait cet aveu : « dans un premier temps, j'ai préféré ne pas y croire. C'était trop violent. Trop inimaginable pour moi ». En tant qu'adultes, c'est souvent plus confortable de se dire que ce que raconte l'enfant est faux que d'admettre que cela puisse exister, avec toutes les conséquences que cela implique. Or, lorsqu'un enfant révèle les violences qu'il a subies, cela lui demande énormément de courage. S'il ne se sent pas écouté ou si sa parole est remise en question, il n'est pas étonnant qu'il perde confiance dans le fonctionnement du monde des adultes par la suite.

A quel stade de l'histoire du film ce titre s'est-il imposé ? Pour vous constitue-t-il plus qu'un titre ?

Ce titre était là dès le début de l'écriture. « On vous croit » était déjà un slogan qu'on pouvait

lire dans la rue, tagué sur les murs. Ce titre est effectivement pour nous une double prise de position : une invitation pressante aux spectateurs de prendre davantage en considération la parole des enfants et des mères protectrices, tout comme une marque de soutien et de reconnaissance à l'attention de toutes les victimes.

Quels espoirs nourrissez-vous quant à l'impact de ce film sur la société et les discussions autour des violences familiales et de la justice ?

Avant toute chose, nous espérons que ce film puisse mettre en lumière la nécessité d'adapter les procédures judiciaires en matière d'abus sexuels sur mineurs. Il y a urgence à ce que tous les acteurs du monde judiciaire, politique, associatif, et éducatif travaillent ensemble à la prise en charge des violences sexuelles. Les chiffres sont édifiants, il y a des signaux que nous sommes capables de repérer et il faut pouvoir agir vite car chaque moment de retard dans la protection d'un enfant peut avoir des répercussions dramatiques et durables. Pour protéger les enfants, il est essentiel de protéger également la personne qui les défend et les soutient – dans notre histoire, la mère. La mère protectrice est souvent la première à faire face à la violence du système, tout en portant la souffrance de l'enfant.

**EN FRANCE, 160 000 ENFANTS SONT VICTIMES
CHAQUE ANNÉE DE VIOLENCES SEXUELLES.**

**DANS 81% DES CAS, L'AGRESSEUR EST UN MEMBRE DE LA FAMILLE.
LE PLUS SOUVENT, CE SONT LES PÈRES (27%).**

**UNE PLAINTÉ N'EST DÉPOSÉE QUE DANS 12% DES CAS D'INCESTE.
SEULEMENT 1% DE CES CAS FONT L'OBJET D'UNE CONDAMNATION.**

SOURCE : CIIVISE (RAPPORT NOVEMBRE 2023)

BIOGRAPHIES CHARLOTTE DEVILLERS ET ARNAUD DUFEYS

Charlotte Devillers et Arnaud Dufey ont coécrit et coréalisé *ON VOUS CROIT*. Professionnelle de santé travaillant avec des victimes de violences sexuelles, Charlotte a su saisir les aspects les plus intimes de la réalité du tribunal de protection de la jeunesse. Arnaud Dufey, cinéaste et producteur, a reçu des prix internationaux pour ses courts métrages, notamment *UN INVINCIBLE ÉTÉ* (Berlinale 2024). Il travaille également sur deux autres longs métrages : *FAIRE SURFACE* et *LES CANICULAIRES*.



LISTE ARTISTIQUE

Alice **Myriem Akheddiou**
Le père **Laurent Capelluto**
La juge **Natali Broods**
Etienne **Ulysse Goffin**
Lila **Adèle Pinckaers**
Avocate de la mère **Alisa Laub**
Avocate du père **Marion de Nanteuil**
Avocat des enfants **Mounir Bennaoum**

LISTE TECHNIQUE

Réalisation **Charlotte Devillers et Arnaud Dufey**
Scénario **Charlotte Devillers et Arnaud Dufey**
Direction de la photographie **Pépin Struye**
Son **Antoine Petit**
Liza Thiennot
Arthur Meeus de Kemmeter
Décors **Mathilde Lejeune**
Musique **Lolita Del Pino**
Montage **Nicolas Bier**
Costumes **Justine Struye**
Effets spéciaux **Ludovic Desclin – Digital Golem**
Casting **Coline Potier**
Production **Makintosh Films**
+32 475 11 55 30
production@makintoshfilms.com
Producteurs **Arnaud Ponthière et Arnaud Dufey**
Ventes internationales **The Party Film Sales**